

Le SSCT : respecter les obligations et bien gérer les risques (1er mandat)

Objectifs

- Performer les moyens du CSE en santé sécurité conditions de travail
- Maîtriser les bons réflexes face aux situations dangereuses
- Comprendre les 3 formes de RPS, leurs conséquences, le rôle du CSE
- Préparer les consultations obligatoires du CSE, motiver les avis
- Assurer le rôle de prévention du CSE suite à l'accident du travail
- Mettre en place une stratégie de prévention
- Participer activement à la prévention de l'entreprise

Participants / prérequis

Cette formation s'adresse à tout membre du CSE/CSSCT

Pas de prérequis.

THEMES TRAITES

« Moyens » (1/2 journée)

- Les acteurs internes et externes :

INRS , ANACT, IT, Référent sécurité de l'entreprise, défenseur des droits, CARSAT, SPF : qui et pourquoi faire ?

Exercice : créer la check-list de contacts SSCT

- La formation continue des membres du CSE

Choisir les sujets utiles au CSE et adaptés à l'entreprise

- Le budget :

Utiliser le budget de fonctionnement pour la SSCT et la prévention

Brainstorming : quelles actions mener dans l'entreprise sur le mandat ?

- Optimiser les heures de délégation, les déplacements, l'utilisation du local

- Les experts

Quelle utilité ? A quel moment ? Bien les choisir, respecter la forme légale.

- Retour et analyse des réunions SSCT

Préparer a réunion, préparer les votes, trucs et astuces pour bien gérer la réunion plénière du CSE liée à la SSCT

« Alertes » (1 jour)

- Danger grave et imminent :

Définition, exemples, comment lancer la procédure, liaison avec le droit de retrait.

Etude de cas

- Atteinte aux droits des personnes :

Comprendre la différence entre atteinte aux droits et libertés individuelles , atteinte à la santé mentale et/ou physique, discrimination.

Les cas particuliers du harcèlement moral et des violences sexuelles.

Exemple : exercice e compréhension de l'indice égalité professionnelle

- La procédure d'enquête conjointe atteinte aux droits des personnes

Le modèle de lettre de déclenchement, comment bien préparer les entretiens, quelles questions poser ?

Trucs et astuces pour un bon déroulement, les suites et l'enquête.

- L'alerte environnement :

De quoi parle-t-on ? Procédure de déclenchement, conséquences.

- La responsabilité sociétale de l'entreprise :

Exemples d'actions, rôle du CSE

Brainstorming : réflexions sur l'entreprise

Le SSCT : respecter les obligations et bien gérer les risques (1er mandat)

« Rps » (1/2 journée)

- Les violences internes

Les différentes formes de pressions et management toxique, les différentes formes de harcèlement, le harcèlement moral, les 9 formes de violences sexuelles.

Exercices de compréhension : jeu « sexisme sans façon » en buzzer « t » | « vision »

Etude de cas en entreprise : harcèlement ou pas ?

- Les violences externes

Usagers, clients, patientes, de qui parlent t'ont ? Quel est le rôle du SE ?

Incivilités, agressions physiques et/ou verbales, vandalisme, les 8 actions de prévention

- Le stress

Comprendre le stress et ses conséquences. Du symptôme au syndrome, le rôle de prévention du CSE.

QVT, QVCT, bien-être au travail, de quoi parle-t-on ?

Exemple d'étude : comprendre le burn-out

- Les 12 facteurs de risque psychosociaux et l'intégration des RPS au DUERP

Les méthodologies d'étude des rps dans l'entreprise t leur mise en œuvre : enquête indicateurs, réunions, inspections.

« Consultations » (1/2 journée)

- La consultation récurrente « politique sociale »

Les items liés à la SSCT. La vigilance du CSE.

- Les consultations ponctuelles du CSE

Documents, délais, échanges, motiver et rendre un avis

Atelier pratique : la nouvelle consultation annuelle du DUERP

« Accident du travail » (1/2 journée)

- Méthodologie

- Présentation et Atelier sur ca erronés et leurs conséquences

- Etude de cas réels en sous-groupe et retours sur les cas spécifiques à l'établissement

- Recherches de solutions adaptées, conséquences et vote de propositions en séances

« Prévention » (1 jour)

- Organiser les inspections :

Son utilité, ce que dit la loi, a préparation de celle-ci, les droits et devoirs du CSE/CSSCT les bonnes méthodes et retours de pratiques.

- Créer une fiche d'inspection :

Utiliser les outils INRS pour créer une fiche d'inspection adaptée à l'entreprise.

- La réunion plénière à la suite d'inspection

Préparation de compte rendu, organisation de vote de propositions et conséquences.

- Définir la stratégie de prévention du CSE et « communiquer » la prévention.

- Comment identifier et évaluer les risques professionnels

Utiliser les outils internes de l'entreprise, utiliser les outils du formateur.

- Télétravail et prévention :

Pouvoir et responsabilité de l'employeur, accident du travail au domicile, mise à jour du DUERP, droit à la déconnexion.

« Analyse des conditions de travail » (1/2 journée)

- Charge, rythme et conditions de travail

- Aménagement des postes de travail et adaptation à l'humain

- Environnement physique : température, éclairage, bruit : étude de poste de travail dans l'entreprise

- Lien avec DUERP

- Lien avec la stratégie de prévention

SEDAFOR est agréé sur l'ensemble du territoire national pour ses formations réglementaires.

Agrément n° : 2005-1354 N°864

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenants Sésame Formation : : **Cyril LACHAUD**, Juriste expert et formateur en santé sécurité et conditions de travail, intervenant auprès des instances représentatives du personnel depuis 20 ans. Spécialiste des problématiques liées au harcèlement moral et aux violences sexuelles, conseiller en stratégie de prévention des CSE. Ou **Béatrice GAUTHIER** formatrice, coach et consultante certifiée RNCP niveau II, anciennement présidente CSE,SSCT et DRH (CV disponible).

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 5 jours soit 35 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : 2100 euros HT

Tarif de groupe à partir de 3 personnes : Nous consulter.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2023